

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 291-CA-4257**

concernant l'émission d'attestations d'études - programmes courts de deuxième cycle

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-onzième réunion, tenue le lundi 19 septembre 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** la politique concernant le Cadre institutionnel des programmes courts adoptée par la résolution 173-CA-2614;

**ATTENDU** la résolution 238-CE-1630 adoptée par la Commission des études du 8 septembre 2005;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ÉMETTRE** les attestations d'études pour les programmes courts de deuxième cycle aux étudiantes et aux étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes courts.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉSOLUTION 291-CA-4258

concernant la nomination de membres au Comité d'éthique de la recherche avec les êtres humains de l'Université du Québec en Outaouais

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-onzième réunion, tenue le lundi 19 septembre 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** que l'article 6 de la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains prévoit que les membres du CER sont nommés par le Conseil d'administration pour un mandat de trois (3) ans, renouvelable, sauf l'étudiant qui est nommé pour un (1) an;

**ATTENDU** l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs pour la nomination de deux personnes connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche relevant de la compétence du comité;

**ATTENDU** les noms suggérés par le Comité d'éthique de la recherche à titre d'expert juridique, de membre externe et d'étudiant pour siéger audit Comité;

**ATTENDU** les recommandations du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Pierrette Gaudreau, appuyée par madame Francine Rancourt,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** les personnes suivantes au Comité d'éthique de la recherche (CER) :

- A) deux personnes connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche :
- madame **Judith Lapierre**, professeure au Département des sciences infirmières, pour un mandat de trois (3) ans, soit du 19 octobre 2005 au 30 septembre 2008;
  - madame **Lorraine Savoie-Zajc**, professeure au Département des sciences de l'éducation, pour un mandat de trois (3) ans, soit du 19 octobre 2005 au 30 septembre 2008;

CONSEIL D'ADMINISTRATIONRÉSOLUTION 291-CA-4258

concernant la nomination de membres au Comité d'éthique de la recherche avec les êtres humains de l'Université du Québec en Outaouais

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-onzième réunion, tenue le lundi 19 septembre 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

- B) une personne possédant une expertise juridique :
- **Me Lucie Lalonde** pour la période non écoulée du mandat de Me Linda DuPont, soit du 20 septembre 2005 au 30 septembre 2007;
- C) un étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat :
- monsieur **Philippe Girault**, étudiant à la maîtrise en relations industrielles et en ressources humaines, pour un mandat d'un (1) an, soit du 20 septembre 2005 au 30 septembre 2006;
- D) une personne provenant de la collectivité desservie par l'UQO :
- madame **Danielle Kelly Raymond**, superviseure, Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa Carleton, pour un second mandat, soit du 1<sup>er</sup> octobre 2005 au 30 septembre 2008.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 291-CA-4259**

concernant l'engagement et la nomination de madame Lucie Ménard au poste de directrice du Bureau du développement

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-onzième réunion, tenue le lundi 19 septembre 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** la vacance du poste de directeur du Bureau du développement et l'affichage dudit poste;

**ATTENDU** l'article 7 « Contrat d'engagement » du Protocole établissant les conditions de travail du personnel cadre de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** le curriculum vitæ de madame Lucie Ménard;

**ATTENDU** que la candidature de madame Lucie Ménard a été retenue unanimement par le Comité de sélection composé à cette fin pour occuper le poste de directrice du Bureau du développement;

**ATTENDU** la recommandation du recteur;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claudette Gatien,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ENGAGER** madame Lucie Ménard à titre de cadre à l'Université du Québec en Outaouais pour un premier mandat, soit du 6 octobre 2005 au 31 mai 2007;

**DE NOMMER** madame Lucie Ménard au poste de directrice du Bureau du développement;

**DE MANDATER** la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche et à la nomination de madame Lucie Ménard.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 291-CA-4260**

concernant l'amendement au Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais chargés aux étudiants

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-onzième réunion, tenue le lundi 19 septembre 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 284-CA-4136 modifiant le Règlement relatif aux frais de scolarité et autres frais chargés aux étudiants;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de préciser le titre dudit règlement puisque celui-ci s'applique autant aux étudiants qu'aux membres de la communauté universitaire internes et externes;

**ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michel Parent, appuyée par madame Francine Rancourt,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE MODIFIER** le titre du «Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais chargés aux étudiants» pour «Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais»;

**D'APPORTER** les concordances découlant dudit règlement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉSOLUTION 291-CA-4261

concernant la nomination à la direction du Module de l'informatique

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-onzième réunion, tenue le lundi 19 septembre 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** les articles 2.3.1 et 2.3.2.8 du Régime des études de premier cycle de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** l'article 1.10 de la convention collective des professeurs de l'UQO concernant la désignation du directeur de module;

**ATTENDU** la fin du mandat intérimaire de monsieur Alain Charbonneau à titre de directeur du Module de l'informatique en date du 30 septembre 2005;

**ATTENDU** le procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire d'élection tenue au Module de l'informatique en date du 14 septembre 2005;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** monsieur **Alain Charbonneau** à titre de directeur du Module de l'informatique et ce pour un premier mandat débutant le 1er octobre 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉSOLUTION 291-CA-4262

concernant la nomination à la direction du Module de la psychoéducation

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-onzième réunion, tenue le lundi 19 septembre 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** les articles 2.3.1 et 2.3.2.8 du *Régime des études de premier cycle de l'Université du Québec en Outaouais*;

**ATTENDU** l'article 1.10 de la convention collective des professeurs de l'UQO concernant la désignation du directeur de module;

**ATTENDU** la fin du mandat intérimaire de madame Geneviève Tardif à titre de directrice du Module de la psychoéducation en date du 30 septembre 2005;

**ATTENDU** le procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire d'élection tenue au Module de la psychoéducation en date du 14 septembre 2005;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** madame **Geneviève Tardif** à titre de directrice du Module de la psychoéducation et ce pour un premier mandat débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 291-CA-4263**

concernant la prolongation à la direction par intérim du  
Module de la psychologie

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-onzième réunion, tenue le lundi 19 septembre 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** l'article 2.3.1 du *Régime des études de premier cycle de l'Université du Québec en Outaouais*;

**ATTENDU** la fin du mandat intérimaire de madame Geneviève Forest à titre de directrice du Module de la psychologie en date du 30 septembre 2005;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** madame **Geneviève Forest** à titre de directrice du Module de la psychologie et ce pour un premier mandat débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉSOLUTION 291-CA-4264

concernant la nomination d'un responsable du programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en andragogie

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-onzième réunion, tenue le lundi 19 septembre 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** les articles 14.12 et 14.14 du *Régime des études de cycles supérieurs de l'Université du Québec en Outaouais*;

**ATTENDU** l'article 1.20 de la convention collective des professeurs de l'UQO concernant la nomination de responsable de programme(s) d'études de cycles supérieurs;

**ATTENDU** la fin du mandat intérimaire de madame Francine D'Ortun à titre de responsable du programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en andragogie en date du 30 septembre 2005;

**ATTENDU** la consultation menée par le Décanat des études auprès des professeurs de la discipline;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** madame **Francine D'Ortun** à titre de responsable du programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en andragogie et ce pour un premier mandat débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉSOLUTION 291-CA-4265

concernant la nomination d'un responsable du programme de Doctorat en relations industrielles

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-onzième réunion, tenue le lundi 19 septembre 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** les articles 14.12 et 14.14 du *Régime des études de cycles supérieurs de l'Université du Québec en Outaouais*;

**ATTENDU** l'article 1.20 de la convention collective des professeurs de l'UQO concernant la nomination de responsable de programme(s) d'études de cycles supérieurs;

**ATTENDU** la fin du mandat intérimaire de monsieur Roland Foucher à titre de responsable du programme de Doctorat en relations industrielles en date du 30 septembre 2005;

**ATTENDU** la consultation menée par le Décanat des études auprès des professeurs de la discipline;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** monsieur **Roland Foucher** à titre de responsable du programme de Doctorat en relations industrielles et ce pour un premier mandat débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 291-CA-4266**

concernant la nomination d'un responsable du programme de Doctorat en psychologie

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent quatre-vingt-onzième réunion, tenue le lundi 19 septembre 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

**ATTENDU** les articles 14.12 et 14.14 du *Régime des études de cycles supérieurs de l'Université du Québec en Outaouais*;

**ATTENDU** l'article 1.20 de la convention collective des professeurs de l'UQO concernant la nomination de responsable de programme(s) d'études de cycles supérieurs;

**ATTENDU** la fin du mandat intérimaire de madame Monique Séguin à titre de responsable du programme de Doctorat en psychologie en date du 30 septembre 2005;

**ATTENDU** la consultation menée par le Décanat des études auprès des professeurs de la discipline;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** madame **Monique Séguin** à titre de responsable du programme de Doctorat en psychologie et ce pour un premier mandat débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2005 et se terminant le 31 mai 2007.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Micheline Bondu,  
Secrétaire général